

PROCES VERVAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE N°4 – Vendredi 24 et Samedi 25 Novembre 2023

SAISON 2023/2024

Présents :

Jean-Louis LARZUL, Président

Laurent DANIEL, Secrétaire

Jean-Paul ALORO, Michel BOURREAU, Dominique FONTAINE, Aline GEMISE-FAREAU, Richard GOUX, Patricia MAZZOLA, Jean-François MOLEY, Fousseyni SAKANOKO, Alexandre TRAN-BA-THO, Philippe VENDRAMINI

Absent : Clément LATAPIE-RABERAIN

Excusé : Eric TANGUY, Président de la FFvolley.

Les membres du Conseil de Surveillance, dûment convoqués, se sont réunis à RUNGIS, 4 avenue Charles Lindbergh, le vendredi 24 novembre et le samedi 25 novembre 2023.

La réunion est ouverte à 15h30, le vendredi 24 novembre 2023.

Le Secrétaire rappelle l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance des 29 et 30 septembre 2023 ;
- Informations du Président ;
- Examen des Procès-verbaux ;
- Informations de l'exécutif ;
- Retour d'activités des membres du Conseil de Surveillance ;
- Dossier Bénévolat ;
- Points divers.

En introduction, les membres s'interrogent sur l'absence prolongée d'un membre du CS. Il n'a assisté à aucune réunion depuis son élection. Ses absences sont préjudiciables au bon fonctionnement de l'instance. Au vu de ces éléments, le Conseil de Surveillance est amené à constater l'absence permanente de Monsieur Clément LATAPIE-RABERAIN. Un courrier sera adressé au Secrétaire Général.

Approbation du procès-verbal du Conseil de Surveillance des 29 et 30 septembre 2023

Après relecture et modifications, le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

Informations du Président du CS

Il évoque divers sujets abordés lors de la dernière séance du Bureau Exécutif, et notamment :

- Le projet de déménagement du siège fédéral à Créteil a été confirmé pour le début de l'année 2024 ;
- L'organisation de la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu en Ile de France, en mai prochain.

Examen des Procès-verbaux

La lecture des derniers procès-verbaux n'amène pas de remarque particulière.

Le Conseil de Surveillance regrette le manque de coordination avec certaines commissions. Des informations ne sont disponibles qu'à travers des Procès-Verbaux.

La parution du dernier organigramme officiel sur le site de la FFvolley amène diverses remarques et commentaires :

- La Commission Fédérale des Agents Sportifs et de la Commission Fédérale des Educateurs et de l'Emploi ne semblent pas être à jour.
- Le CS recommande qu'une fiche de mission soit adossée à la fonction de « Chargé de mission » et que ce document lui soit transmis. D'ailleurs, il s'interroge sur la qualification « Chargé de mission bénévole » auprès du Président. Y a-t-il des chargés de mission non bénévoles ?

Le Conseil de Surveillance se félicite de l'évolution de la Formation Continue Amateurs et de l'axe de développement des compétences des différents intervenants d'un club. Il invite la fédération à faire preuve de vigilance sur divers points :

- Un entraîneur pourrait ne pas suivre de formation durant de nombreuses années ;
- L'obligation quantitative semble exigeante sachant qu'elle est annuelle et surtout applicable immédiatement ;
- L'amende de 150€ pour non-suivi de FCA semble être trop réduite et pas assez différenciée avec le suivi de la FCA (50€ de frais d'inscription hors frais annexes).

Retour d'activités des membres du Conseil de Surveillance

Commission organisation

Les recettes ont été importantes ce qui nous rapproche de l'équilibre financier.

Commission Sportive

Le Conseil de Surveillance souhaite obtenir de la Commission Financière des éléments concernant les redevances.

Dossier Martinique

Le Comité de Gestion a étudié les diverses pièces à sa disposition. La première lecture montre que la situation financière est préoccupante avec, en outre, de nombreuses zones d'ombre.

Le Président de la fédération se rendra prochainement en Guadeloupe puis en Martinique. A cette occasion, il rencontrera les clubs.

Dossier Bénévolat

Le groupe de travail présente ses observations à partir des données recueillies. Diverses pistes de valorisations sont évoquées.

La réunion est levée à 23h.

Reprise de la réunion le samedi 25 novembre 2023 à 9h00.

Retour d'activités (suite)

Tableau Salaria

Le nombre de salariés a augmenté et s'explique principalement par l'accroissement de l'activité. Les compléments de salaires des fonctionnaires sont en augmentation par rapport à l'année précédente.

Etat des Licences

Le suivi mensuel du tableau de licenciés communiqué par la fédération est examiné en séance.

Questions diverses

Le Conseil de Surveillance va analyser les contrats entre Ministère, ANS et la FFvolley.

Sur le plan général des dépenses, il semble intéressant d'effectuer une analyse des économies réalisées et de l'affectation de ses sommes.

Pour assumer ses missions, le Conseil de Surveillance souhaite inviter prochainement différents acteurs majeurs de la FFvolley, (CF Financière, DTN...) et ceci afin de pouvoir échanger avec eux.

Planning des réunions

Les membres du Conseil de Surveillance programment les prochaines réunions :

| | | |
|--|--------------------------|-----------------|
| Réunion Conseil de Surveillance | 26 et 27 janvier 2024 | 15h30 → 23h |
| Réunion avant Conseil d'Administration | Vendredi 16 février 2024 | 18h → 21h Visio |
| Réunion Conseil de Surveillance | 5 et 6 avril 2024 | 15h00 → 23h |
| Réunion avant Conseil d'Administration | Vendredi 26 avril 2024 | 18h → 21h Visio |
| Assemblée Générale | 17 et 18 mai 2024 | |

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil de Surveillance remercie les membres et clos la réunion le samedi 25 novembre 2023 à 13h00.

Jean-Louis LARZUL

Président

Laurent DANIEL

Secrétaire